

Retour d'expérience Formation FAM/MAS Projet ARS / CPias

Journée d'échanges avec les Equipes Mobiles
d'Hygiène en établissement médico-social

Jeudi 7 Novembre 2024

Nadine KHOUIDER & Monique BRUN



Journée d'échanges avec les Equipes Mobiles d'Hygiène en établissement médico-social

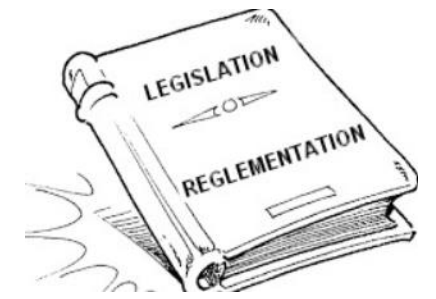
Jeudi 7 novembre 2024

Centre Hospitalier Bellevue - Amphi GHT (pavillon 26) - 25 Bd Pasteur - 42100 Saint-Etienne

Programme

09h00-09h30	Accueil des participants
09h30-10h00	Ouverture de la Journée & Point Actualités CPias ARA
10h00-10h20	Cas groupés d'IRA en ESMS : actualités Muriel DEHER, ARS et Thomas BENET, SpF
10h20-11h00	Actualisation des précautions complémentaires respiratoires, recommandations, application en EMS Anne SAVEY, CPias ARA
11h00-11h50	Présentation des outils et perspectives des groupes de travail EMH Guéridon Membres du groupe de travail Légionelle Membres du groupe de travail Hygiène bucco-dentaire Membres du groupe de travail Outils de suivi EMH Membres du groupe de travail
11h50-12h05	Renouvellement des membres du Copil EMH EMH Clermont, CPias ARA
12h05-12h30	EMHs en scène EMH Riom, EMH Vienne, EMH Aubenas, EMH Lyon
12h30-14h00	Repas sur place
14h00-15h00	Nos missions en question(s) Kaë TROUILLOU, EMH HCL Olivier BAUD, Fernanda DUPLATRE, CPias ARA
15h00-15h40	Retour d'expérience : Gestion d'une épidémie de punaises de lit en EHPAD Aurélie TOMCZAK et Priscille LEYCURAS-MILLIER EMH Montcaumon
15h40-16h20	Retour d'expérience : Formation FAM/MAS - projet ARS/CPias Nadine KHOUIDER, CPias ARA - Monique BRUN
16h30	Clôture

Contexte réglementaire. 1



- **Circulaire du 30 septembre 2011 abrogée par la circulaire du 15 mars 2012** relative à la mise en œuvre du programme national de prévention des infections (PNPI) 2011 -2013 dans le secteur médico-social pour une meilleure sécurité des résidents :

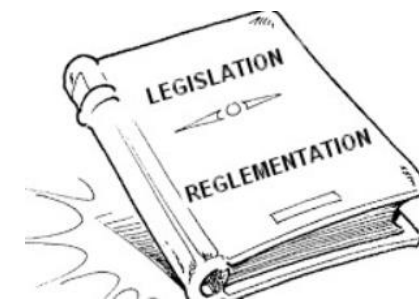
« la prévention du risque infectieux (PRI) en FAM/MAS doit s'organiser en tenant compte des spécificités de ces lieux d'accueil ».

- **Instruction du 15 juin 2015** relative au programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) :

« Mettre en place une démarche d'analyse de risque formalisée dans le DARI (document d'analyse du risque infectieux),

Renforcer l'observance des Précautions Standard (PS) et assurer la formation de tous les professionnels »

Contexte réglementaire. 2



- **Instruction de 15 juin 2016** relative à la mise en œuvre du PROPIAS dans le secteur médicosocial 2016/2018 EHPAD, MAS-FAM, et EMS accueillant des enfants lourdement handicapés : soit les établissements prenant en charge des enfants ou adolescents polyhandicapés et les instituts d'éducation motrice (IEM)

« Engagement de tous les EMS concernés dans la démarche d'analyse des risques avec la formalisation du DARI assorti d'un plan d'actions prioritaires d'ici fin 2018 »,

- **Stratégie nationale 2022-2025** (Axe 2, objectif 2, action 12) :

« Réponse à l'un des objectifs qui tend à renforcer les connaissances et les compétences des professionnels de santé et du médicosocial à la prévention des infections et de l'antibio résistance ».



Contexte régional

- **2013** : début de mise en place des EMH sur RA pour les EHPAD
- **2016** : ARLIN RA sollicitée par ARS pour mettre en place un projet de formations de tous les professionnels des FAM/MAS
 - Mise à disposition d'un budget par l'ARS
 - Gestion financière par un organisme de formation (Pôle Formation)
 - Gestion administrative par Pôle Formation
- **2017** : Mise en route des formations

Organisation des formations

CPIAS ARA

- Recrutement et encadrement des formateurs pour couvrir toute la région
- Module pédagogique
- Organisation et gestion des sessions de formation (répartition des formateurs, contact avec les directions, l'ARS, pôle formation...)
- Suivi des formations et formateurs avec Pôle Formation
- Bilan annuel avec ARS/Pôle Formation/Formateurs

Formateurs : hygiénistes en activité ou retraité (e) (20 formateurs + 8 en 2022 (Auvergne) / 7 en 2024)

- Dispense la formation à partir d'avril 2017

Objectif global

- **ARS** : formation de tous les professionnels sur les pratiques de base de la PRI (contexte réglementaire) en l'absence de ressources en hygiène

- **CPIAS** :
 - Diffuser un message unique et identique sur les PS et PCH
 - Animer et coordonner un réseau de professionnel
 - Connaître et se faire connaître auprès des structures

Organisation des formations

Fiche pédagogique

CPias Centre Prévention Infections ARS PÔLE FORMATION SANTÉ	
Prévention du risque infectieux en FAM MAS IME	
Contexte	Dates :
<p>Le renforcement des connaissances et des compétences des professionnels de santé et du médico-social à la prévention des infections et de l'antibiopréservation est l'un des objectifs de la stratégie nationale 2022-2025 (Axe 2, objectif 2, action 12).</p> <p>La formation est un des leviers de la prévention des infections associées aux soins qui permet aux professionnels d'actualiser et d'améliorer leurs connaissances et leurs pratiques, en particulier sur les précautions standard (sur l'hygiène des mains, la prévention des accidents d'exposition au sang...) et les précautions complémentaires d'hygiène.</p>	Lieux : Sur site
Objectifs pédagogiques	Horaires : 8h30/12h30 ou/et 13h30/17h30
<p>A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Comprendre les modes de transmission des microorganismes- Appliquer les mesures de prévention adaptées au risque infectieux : Précautions standard Précautions complémentaires d'hygiène	Effectif : 10 à 15 personnes par session
Evaluation	Prix : Gratuit
<p>Un temps d'évaluation est organisé à l'issue de la formation.</p>	
Publics	
<p>Professionnels paramédicaux et non paramédicaux des FAM MAS IME de la région ARA</p>	
Intervenants	
<p>Infirmière/cadre hygiéniste</p>	
Programme/Journaux	
<ul style="list-style-type: none">✓ Les modes de transmission✓ Précautions standard : hygiène des mains, protection individuelle, gestion de l'environnement, gestion des excréta, prévention des AES✓ Précautions complémentaires d'hygiène	

Déroulé des formations

Organisation



Groupe de 12 à 15 personnes, 1 ou plusieurs établissements, toutes catégories socio professionnelles,



Formation (power Point, vidéos, atelier des PS),

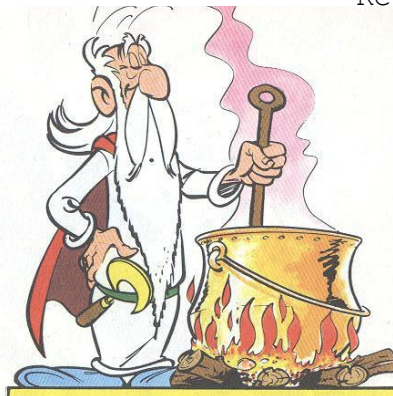


4 heures, une pause,



Cadre des échanges défini :

Confidentialité
Bienveillance
Participation
Respect des horaires



Déroulement

- Accueil des participants, tour de table,
- Pré test,
- Contenu de la formation :
 - Introduction,
 - Transmission croisée,
 - Précautions standard,
 - Précautions complémentaires,
- Post test, échanges autour des « bonnes réponses »,
- Evaluation de la formation
- Documents remis :
 - Flyer SHA,
 - Flyer PS et PCH,
 - Corrigé du quizz

Documents remis en cours de formation

CPias Pays de la Loire
Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins

Tout savoir sur les Solutions Hydro-Alcooliques (SHA)...

La référence en terme d'hygiène des mains pour prévenir les infections associées aux soins

La friction avec SHA est plus efficace que le lavage au savon **VRAI**

Composition : Alcool et Glycérine (émollients). Absence de parfum recommandée pour éviter les allergies.
Action : L'alcool des SHA désinfecte les mains contrairement au savon (action mécanique).
Gain de temps : 30 secondes pour une friction avec SHA contre 1 minute 30 pour un lavage.

Les SHA dessèchent les mains **FAUX**

Les SHA contiennent des **émollients** et entraînent moins de sécheresse et d'irritation de contact que le lavage des mains (eau, savon, essuie-mains).

POUR UNE BONNE TOLÉRANCE :

- 1 Appliquer sur une peau sèche pour éviter l'irritation
- 2 Privilégier les SHA sans parfum pour éviter les allergies

> Mains sèches lors de l'application de SHA

JE TRAVAILLE AVEC MES MAINS J'EN PRENDS SOIN !

stopRisk

ensemble, adoptons les précautions standard

Champ d'application & stratégie de mise en œuvre

Les précautions standard sont à appliquer pour tout soin, en tout lieu pour tout patient ou résident quel que soit son statut infectieux et par tout professionnel

- un ensemble de mesures visant à réduire le risque de transmission croisée des agents infectieux
 - ✓ éviter tousser, éternuer et essuyer le nez
 - ✓ ou par exposition à un produit biologique d'origine humaine (sang, sécrétions, excréta...)
- un socle de pratiques de base
 - ✓ s'intégrant dans toute stratégie de prévention des infections associées aux soins et de maîtrise de la diffusion des bactéries résistantes aux antibiotiques
 - ✓ contribuant à la sécurité des soins (jugement/suivi) lors de la prise en charge d'un patient ou d'un résident
- le respect des obligations et recommandations vaccinales
 - ✓ associé aux précautions standard, il contribue à la prévention de la transmission croisée des micro-organismes
- un prérequis
 - ✓ mettre en œuvre les organisations et allouer les moyens nécessaires à leur mise en place et à leur observance

CPias StopRisk Ensemble, adoptons les précautions standard
Pour tout soin, en tout lieu, pour tout patient ou résident, par tout professionnel

Pour la sécurité des soins

StopRisk Plus

Contact

Précautions complémentaires d'hygiène pour prévenir la transmission de micro-organismes par contact

- PS** précautions standard
- +
- chambre seule** ou regroupement
- signalisation** chambre, dossier
- tablier ou surblouse** à usage unique pour tous les soins en contact direct avec le patient/résident
- hygiène des mains** par friction (PHA) en sortant de la chambre

Des mesures efficaces à la portée de tous

Les structures médico-sociales concernées

ESMS

- Etablissement ou Service Médico-Social, accueillant enfants, adolescents, adultes en situation de handicap,
- Différents types d'hébergement : internat, externat, accueil de jour, hébergement temporaire,

Principaux types d'ESMS

- FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé (adultes handicapés),
- MAS =EMA : Maison d'Accueil Spécialisée (adultes handicapés lourds),
- IME : Institut Médico-Educatif (enfants et adolescents handicapés),

Résidents : handicap, polyhandicap, troubles du comportement, dépendance, etc.

Les métiers en ESMS



Personnels administratifs



Personnels socio - éducatifs

Éducateurs, éducateurs spécialisés,
Moniteurs éducateurs, moniteurs spécialisés, moniteurs d'atelier, animateurs,
accompagnants éducatifs et sociaux,
AES / AMP,
Maitresses de maison,



Personnels médicaux et paramédicaux

Médecins, kinésithérapeutes, psychologues,
Cadres de santé, IDE, AS,



ASH, agents techniques, professionnels de restauration, etc.

Spécificités des ESMS

- Structure :
 - Collectivité, lieu de vie,
 - Durée moyenne de séjour élevée pour les résidents,
- Organisation des ESMS :
 - Unités de vie encadrées par des professionnels,
 - Possible contribution des résidents à certaines tâches au sein de la collectivité,
 - Soins d'hygiène à la personne / changes pouvant être assurés par des professionnels dont ce n'est pas le métier,
- Les comportements des résidents,
- Très peu de « soins techniques » dispensés.

Un « Après » Covid

- « Meilleure » perception du risque infectieux (risque épidémique),
 - Des modifications dans les pratiques :
 - Introduction de tenues professionnelles dans certaines structures, (pratique non forcément pérenne / non obligatoire),
 - Introduction d'Equipements de Protection Individuelle :
 - protection de la tenue sur certaines structures pour les soins d'hygiène,
 - « familiarisation » avec le port du masque,
 - Utilisation favorisée de la Solution Hydro Alcoolique,
 - Renforcement du nettoyage / désinfection des points contacts,
- ➔ La formation proposée sur les PS et PCH permet aujourd'hui d'échanger sur ces mesures de prévention et les clarifier.

Retour global sur la formation, mon ressenti

Ce qui m'a paru être positif

**Support de formation construit, commun à tous les formateurs,
contenu adapté au moins annuellement,**

Langage approprié et accessible au public concerné,

**Formateurs formés à l'hygiène / prévention du risque infectieux,
et avec une expérience de formateur dans le domaine,**

Formation gratuite pour les structures,

Adhésion des établissements à programmer cette formation,

**Tous professionnels, toutes catégories socio professionnelles
conviés aux sessions,**

**Toutes les sessions programmées avec les différentes structures
ont pu être réalisées,**

**Un retour de satisfaction évalué « positif » et « très positif » de la
part des structures, idem de la part des formateurs.**

- **Intérêt non forcément exprimé spontanément pour le thème de formation,**
- **Difficulté communiquée par certains professionnels (cumul dans une même journée d'un temps de travail et 4 heures de formation),**
- **Logistique inégale selon les structures (salle, vidéoprojecteur, etc.).**

Démarche d'Analyse et Maitrise Risque Infectieux DAMRI



- Point abordé, expliqué en cours de formation,
- Déployé récemment dans les structures concernées,
- Démarche connue seulement de quelques professionnels,
- Aide à la compréhension du risque infectieux dans les différents domaines.

Points de vigilance en ESMS en lien avec le RI

- Présence de bagues, de bijoux, de vernis à ongles toutes catégories socioprofessionnelles, toutes structures,
- Port non systématisé de la tenue professionnelle pour les soins d'hygiène, les changes, (tenue cependant souvent portée par les agents d'entretien et personnel de restauration),
- Tenue personnelle entretenue au domicile,
- Tablier de protection très peu porté,
- Gants de soins très présents, risque de mésusage ?

Bonne application des précautions standard en ESMS à suivre dans le temps

- Engouement faible pour les vaccinations recommandées non obligatoires : grippe et Covid.

Facteurs de réussite

- Objectifs clairement définis en amont avec la structure,
- Aptitudes du formateur à la mission,
- Déroulé de formation ajustable si besoin,
- Groupe de 12 à 15 personnes maxi par session, toutes catégories socio professionnelles,
- Matériel de formation fonctionnel et salle adaptée,
- Climat de confiance instauré dès les 1ers instants pour favoriser les échanges,
- Prise en compte des spécificités de la structure, (pas de comparaison ni avec le secteur sanitaire, ni les EHPAD).

Etablissements formés 2023

Dép.	Nbre étab.	Etab. Formés 2022	%	Etab. Formés 2023	%
01	23	10	43%	14	61%
03	20	13	65%	13	65%
07	12	7	58%	7	58%
15	14	7	50%	7	50%
26	34	9	25%	9	26%
38	57	18	32%	18	32%
42	39	24	61%	24	62%
43	20	17	85%	17	85%
63	28	19	68%	19	68%
69	82	49	60%	50	61%
73	17	4	24%	4	24%
74	28	14	50%	15	54%
	374	191	51%	197	54%

Bilan Formation ARA 2017/2023

ANNEE	NB sessions de 4h	NB attestation	Moyenne Participants par session
2017	47	688	15
2018	84	1353	16
2019	51	719	14
2020	36	423	12
2021	41 dont 8 en attente attestations ou réalisations	417	10
2022	30	324 participants*	12
2023	33/ 38 prévues	315 formés/363	13
TOTAL	335	4239	13,14

Perspectives 2024

- Formation à poursuivre pour 2024 si budget , puis relai par les EMH
 - Contact avec les EMH si établissements avec ou en cours de convention (cf liste ARS)
 - Mise à disposition des outils pour les EMH sur claroline (plus fonctionnel à ce jour)
- Privilégier les établissements qui n'ont jamais bénéficié de formation (départements 26/38/73)
- Formation de formateurs (IDE) possible
- Information des établissements et des EMH : courrier conjoint ARS/Cpias

Perspectives 2025

- A venir.....après bilan annuel

Merci pour votre attention

Avez-vous des questions ?
